



UMONS
Université de Mons

NOUS RECRUTONS

DEUX POSTES D'ASSISTANTS SOUS MANDATS VACANTS (h/f)

Au sein du Service de Génie Mécanique

Dépendance hiérarchique directe : M. le Professeur Dehombreux

Description des tâches :

Participation à l'encadrement des séances d'exercices ainsi que des travaux pratiques et personnels relatifs aux cours suivants : géométries et communication graphique (1ère bachelier), description et construction des machines (3ème bachelier mécanique, 1ère master mécanique, 1ère master architecture et 1ère master mines), technologie des fabrications mécaniques (3ème bachelier mécanique, 1ère master mécanique, 1ère master sciences des matériaux, 1ère master architecture et 1ère master mines), dessin technique et métrologie (3ème bachelier mécanique), fiabilité et maintenance (2ème master mécanique), organisation, exploitation et conception des unités de production mécanique (2ème master mécanique), topographie (3ème bachelier architecture et mines).

Profil du candidat :

Qualités pédagogiques, qualités scientifiques, qualités rédactionnelles en français et en anglais, sociabilité, rigueur, prise d'initiative et de responsabilités.

Diplômes requis :

Ingénieur civil mécanicien, électro-mécanicien ou équivalent.

Type de contrat :

2 ans, renouvelable.

Régime horaire :

Temps plein.



Votre dossier de candidature comprendra une lettre de motivation, le curriculum vitae avec mention des grades obtenus au cours du cursus et la copie des diplômes.

Il est à transmettre par mail à admin.polytech@umons.ac.be, pour le 14 décembre 2018 au plus tard, à l'attention de Mme Christine Martens, responsable du Département Administration facultaire.

Les candidatures ne seront pas prises en considération pour les personnes ne correspondant pas au profil recherché, ne répondant pas dans les délais et/ou dont le dossier est incomplet.

La carrière de l'assistant sous mandat est régie par l'arrêté royal du 31 octobre 1953. Ils doivent être porteurs d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur de l'Union européenne sanctionnant des études de 2^{ème} cycle, reconnu par leurs autorités compétentes en matière d'enseignement supérieur. Pour les titulaires d'un diplôme obtenu dans un pays hors Union européenne, une équivalence doit être fournie. Ils doivent, en outre, satisfaire aux conditions d'accès au 3^{ème} cycle prescrites par l'article 115 du décret du 7 novembre 2013.

Les candidats adressent une copie de leur candidature à l'Administrateur de l'Université, 23, Place du Parc, 7000 - MONS.